



Politique d'Accompagnement des Personnes en Situation de Handicap





Marine Noffy

En tant que dirigeante de notre organisme de formation professionnelle, je tiens à partager avec vous mon engagement pour l'inclusion et le respect des personnes en situation de handicap.

REFERENTE HANDICAP

- Mon rôle en tant que référente handicap n'est pas simplement une fonction, mais une mission qui me tient à cœur. Chaque jour, je travaille à assurer que notre environnement soit non seulement accessible, mais également accueillant et adapté aux besoins de chacun.
- Je crois fermement que la diversité est une force, et que l'inclusion des personnes en situation de handicap enrichit notre communauté éducative. C'est pourquoi je veille personnellement à ce que nos programmes, nos infrastructures et nos services soient pensés pour tous, sans exception.

1. Engagement :

Nous nous engageons à offrir un environnement de formation inclusif et accessible à tous nos apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Notre objectif est de garantir l'égalité des chances et de faciliter l'accès à la formation professionnelle pour tous.

2. Évaluation des Besoins :

À l'inscription, nous évaluons les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap. Cette évaluation nous permet de mettre en place les ajustements nécessaires pour assurer une expérience de formation optimale.

3. Aménagements Personnalisés :

Selon les besoins identifiés, nous proposons des aménagements personnalisés. Cela peut inclure des adaptations matérielles, des supports de cours spécifiques, l'assistance d'interprètes en langue des signes, ou toute autre mesure facilitant l'apprentissage.

4. Accessibilité des Locaux :

Nous veillons à ce que les locaux que nous louons soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cela inclut des rampes d'accès, des ascenseurs adaptés et des sanitaires accessibles.

5. Sensibilisation et Formation du Personnel :

Notre personnel est régulièrement formé et sensibilisé aux différents types de handicaps et aux meilleures pratiques d'accompagnement. Cette formation continue vise à assurer une prise en charge efficace et empathique.

6. Collaboration avec les Organismes Spécialisés :

Nous collaborons avec des organismes spécialisés dans le handicap pour nous aider à adapter nos méthodes et nos contenus de formation. Cette collaboration permet d'assurer une qualité d'enseignement adaptée à tous.

7. Suivi Individualisé :

Un suivi individualisé est proposé aux apprenants en situation de handicap, permettant d'évaluer régulièrement les adaptations mises en place et de les ajuster si nécessaire.

8. Confidentialité :

Nous assurons la confidentialité des informations relatives au handicap des apprenants, dans le respect de leur vie privée et de leur dignité.

9. Feedback et Amélioration Continue :

Nous encourageons les retours d'expérience de nos apprenants en situation de handicap pour améliorer continuellement notre politique d'accompagnement et nos pratiques.

Contact

06 20 05 38 31

lesmouvementsdemarine@gmail.com



Document mis à jour le 30/11/2023